

Avocat au Luxembourg

Par **Vardaria**, le **16/04/2011** à **20:12**

Bonjour,

Je souhaite devenir avocat en droit des affaires. Je ne veux pas trop vivre et travailler à Paris je préférerais rester en Lorraine. Seulement je pense qu'à Nancy il n'est pas facile de trouver un cabinet en droit des affaires, je pense donc au Luxembourg.

Mais je ne comprend pas trop. J'ai entendu qu'on pouvait devenir avocat en un an alors que sur le net je ne trouve pas ces informations.

Faut-il faire l'IEF ici ou là-bas ?

Si quelqu'un est passé par là ou à des informations je serais donc preneur ?

Par **akhela**, le **21/04/2011** à **21:33**

pour être avocat au Luxembourg, il faut passer l'examen final des Cours Complémentaires de Droit Luxembourgeois (CCDL) qui durent environ 6 mois (fin septembre à début mars pour les examens de 1er session).

Ensuite, si on a pas fait l'école luxembourgeoise, le barreau fait passer des épreuves de langue allemande et luxembourgeoise (assez stupidement, même les allemands passent les épreuves d'allemands, à savoir que si le niveau demandé en luxembourgeois est très basique, c'est nettement moins vrai pour l'allemand).

Si les tests de langues sont réussis, tu pourras être assermenté sur la liste 2 (il y a 4 listes d'avocat : les avoués I, les stagiaires II, ceux exerçant sous titre d'origine III et les honoraires IV) à condition de trouver un maître de stage.

Tu peux plaider en étant liste II et porter la robe (et avoir ta propre clientèle), mais tu ne pourras signer certains actes réservés aux avoués. A partir de ton assermentation, tu devras suivre encore une formation continue ponctuée d'examen pendant au moins 2 ans avant d'être avoué (et libre), sachant que tu as 5 ans en principe pour réussir les examens d'avoué.

Tu es avocat dès ton assermentation liste II (avec carte européenne d'avocat et robe), tu dois cependant garder un maître de stage (bien mieux rémunéré qu'en France, surtout en affaire) et tu seras soumis à certaines obligations (des gardes pénales - et là tu as intérêt à te débrouiller un minimum en allemand -, des commissions d'office notamment en tant que curateur de faillite ...).

La langue procédurale est le français (langue véhiculaire entre avocats), l'anglais est exigé en affaire (les actes de société peuvent être en anglais), la compréhension écrite et orale de l'allemand courant est nécessaire si tu ne veux pas avoir de problèmes. Des notions de base de luxembourgeois sont demandées et une connaissance du portugais est un atout.

Par **akhela**, le **21/04/2011** à **21:40**

post91901.html?hilit=CCDL#p91901

Par **Vardaria**, le **28/04/2011** à **21:23**

Merci beaucoup de votre réponse.

Je ne parle absolument pas allemand donc je pense que ce sera impossible pour moi.
La formation me paraît plus longue !

Je serai avocat en France ce qui est déjà bien.

Par **PeterP**, le **18/11/2012** à **02:16**

Bonjour, j'aurais une question assez compliquée en vue de ma formation. J'ai commence mes études en droit (Diplomstudium) en Autriche, ou il n' y a pas de licence en droit, mais une formation de magistère. Je suis dans mon 7em semestre d'etudes et ils me restent 5 grands examens. Suite à l'avis favorable des commissions pédagogiques de 7 universités francaiises relatives de la demande d'une procédure d'équivalence et après avoir absolvé un programme d'échange à Paris, j'étais admis en Masters 1 (Maitrise) en Droit Européen, droit social et et droit international. Au présent, parallèlement avec mes études en Autriche, je suis la formation de Maitrise en Droit Européen. Le titre d'un magistère donne en Autriche le droit de postuler pour une année préparatoire auprès la Cour et puis d'accomplir une formation de magistrat ou bien de travailler pendant au moins trois ans en tant qu'un juriste dans un cabinet d'avocats (Konzipient). Après avoir accompli l'année auprès la Cour (Gerichtsjahr) et les stages d'au moins 3 ans, il faut passer les examens d'avocat. Cette procédure semble un peu longue et pourrait me priver de la possibilité de suivre un parcours professionnel spécialisé dans les domaines de droit communautaire et international en lesquels je serai spécialisés. Je sais que dans la plupart des pays européens, les cabinets d'avocats, les entreprises et les banques préfèrent des avocats spécialisés. Par contre, en Allemagne et en Autriche, les juristes ne sont pas assez spécialisés en raison des parcours assez généralistes. En vue de mes candidatures pour les universités francaises, j'ai obtenu le niveau C1 en francais, requis par les établissements universitaires et les Grandes Ecoles. J'ai fini une école allemande et j'ai le statut de germanophone alors que je sois de nationalité bulgare. Comme je suis bilingue en allemand, le luxembourgeois qui est relativement proche à des langues germaniques ne serait pas problématique. J'aurais besoin de renseignements relatifs des demarches que je devrais faire afin d'obtenir le titre d'avocat au Luxembourg. Je vous remercie d'avance des renseignements!

Par **casier**, le **22/02/2013** à **18:06**

comment doit on faire pour trouver un maitre de stage. J'ai envoyé des tonnes de CV mais pas de réponse concluante ?

Par **Ethan57**, le **25/03/2013** à **17:25**

Slit Casier,

Soit tu connais des avocats au Luxembourg (famille ou amis proches) et tu trouveras très vite un stage, soit tu fais autre chose lol.

Pour ma part, j'ai obtenu ce fameux CCDL en 2011 et je l'attends encore le "super job" au Luxembourg (avocat, juriste ou autre).

@+